



UFC-Que Choisir de la Vienne - AL 862
Résidence le Parvis - RdC n°46
1, rue du 14 juillet 1789 - 86000 POITIERS

Tél. : 09 87 76 39 91
(De 9 h à 12 h du lundi au vendredi)
Mail : contact@lavienne.ufcquechoisir.fr
Site : <https://lavienne.ufcquechoisir.fr/>

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UFC-QUE CHOISIR DE LA VIENNE Samedi 23 mars 2024

L'Assemblée Générale s'est tenue de 14 à 18h aux Salons de Blossac, 9 rue de La Tranchée à Poitiers
Convocations, mandats et ordre du jour ont été envoyés aux adhérents par courrier et e-mail
le 7 mars 2024.

Etaient présents ou représentés : 81 adhérents.

Ordre du jour :

Présentation

- du rapport moral et d'orientation par le Président Michel DEBIAIS,
- du rapport financier, du budget prévisionnel, et des cotisations par Martine KAESTNER,
- des rapports d'activité des différentes commissions.

Vote des rapports.

Election du conseil d'administration.

Verre de l'amitié.

*

Président de séance : Frédéric SIUDA.

Secrétaire de séance : Jeanne-Marie GRANGER.

*

Bureau de vote :

Président : Jean-François ALEIL ; assesseurs : Jean-Pierre COILLOT, Patrick MERER.



RAPPORT MORAL ET ORIENTATIONS 2024 – Michel DEBIAIS

Notre association est en bonne santé grâce à tous les bénévoles, tous les administrateurs au sein d'une gouvernance partagée avec Viviane **SIUDA** et Jean-Pierre **COILLOT**

Après un démarrage par une poignée de bénévoles en 2021 nous constatons une excellente évolution s'il fallait trouver une marque de bonne santé, le chiffre actuel de 35 bénévoles venus nous rejoindre ces dernières années parlerait de lui-même.

La comparaison dans la région démontre que nous avons la plus forte progression du nombre d'adhérents (sur les 14 Associations Locales de notre région) et les équipes continuent de se renforcer en nombre, en compétence et en résultats.

C'est le cas pour l'équipe des consultants, les conseillers litiges, où des recrutements récents de qualité permettent de raccourcir le temps d'attente lors des prises de rendez-vous tout en améliorant la qualité des prestations, notamment grâce à la présence au sein de l'équipe de deux formateurs de niveau national et aux différentes formations proposées par la fédération.

Le traitement des litiges en ligne, le TLL, n'est pas en reste puisque les personnes éloignées de Poitiers peuvent déposer leur litige pris en charge quotidiennement par deux conseillers. Cette formule permet donc de traiter des dossiers à distance pour éviter des déplacements.

L'appui de deux avocats avec qui nous avons une convention est aussi un élément rassurant pour nos adhérents.

L'activité santé-environnement a également élargi son équipe de bénévoles : on peut les féliciter pour toutes les tâches qu'ils accomplissent dans le domaine de l'environnement et de la santé où les compétences apportées permettent à notre association d'être à la pointe en matière de la lutte pour la qualité de l'eau et les aspects sanitaires qui en découlent. Sans oublier nos présences utiles au sein des instances de l'énergie, Civaux, ou du traitement des déchets.

Tous ces travaux de commissions vous seront détaillés et notamment le gros événement de l'année : le constat de la pollution de l'eau potable (par 1 sous-produit de pesticide agricole).

75 % de la population du département reçoit de l'eau non conforme depuis très longtemps.

Avec des événements historiques : virage à 180° des syndicats d'eau du département et virage à 180° aussi de la Fédération nationale des régions FNCCR.

Tous ont adopté notre proposition UFC : c'est-à-dire, organiser l'interdiction des pesticides dans tous les périmètres des captages et application de la loi pollueur-payeur.

Côté difficultés de notre société soumise à des pressions de plus en plus importantes de l'économie nationale et mondiale, nos gouvernements n'ont pas de ministre de la consommation depuis 2017. C'est donc à nos associations de veiller à la défense des consommateurs dont nous avons de plus en plus besoin.

Du côté des enquêtes lancées par la Fédération : nous répondons à chaque fois présents grâce au travail toujours discret des enquêteurs dont la responsable vous détaillera le bilan de l'année.

Une grande satisfaction aussi du côté de tous nos bénévoles qui œuvrent quotidiennement chaque matin et chaque après-midi de permanence dans le cadre de l'accueil et de la permanence téléphonique ; une coordination sans faille qui nous permet de diffuser toutes les informations et d'orienter nos interlocuteurs vers les services compétents.

Côté des finances, nous ne sommes pas 'riches' mais une gestion efficace nous a tout de même permis de recruter une jeune fille en service civique.

L'équipe chargée de la trésorerie gère avec prudence et compétence les rentrées constituées par les adhésions et readhésions et nous parvenons à couvrir nos charges sans aide extérieure, garantissant ainsi notre totale indépendance.



Enfin, un aspect aujourd'hui très important dans une époque où la communication permet d'exister, nous disposons nous aussi d'outils numériques qui font connaître nos combats tout en offrant au grand public une vision détaillée de nos positions : un site internet et une page Facebook régulièrement mis à jour et enrichis par des infos nationales et des actions locales, une newsletter bimestrielle pour nos adhérents

Enfin, merci à nos adhérents fidèles

Et pour les nouveaux, toutes les propositions de participation sous toutes les formes sont toujours bienvenues !

Orientation 2024 :

- consolider nos progressions (adhésions et actions),
- développer les adhésions de soutien et sympathisants,
- appliquer les décisions d'assemblée générale de la Fédération vers une consommation responsable et
- confirmer nos orientations respectueuses de l'intérêt général de la société et de l'avenir des générations futures.

-0-



RAPPORT FINANCIER 2023 - Martine KAESTNER

Depuis un an nous sommes installés dans la Résidence du Parvis à Poitiers. Nous pouvons y accueillir nos adhérents dans de bonnes conditions.

Notre Fédération a mis en place un logiciel de comptabilité « BLEEZ » que toute association locale peut mettre en œuvre. Notre association en a fait la demande au mois de juillet 2023. Les démarches correspondantes ont été faites et début octobre nous avons eu une réunion d'information avec la personne responsable pour ce projet.

Notre comptabilité fonctionne donc en double depuis octobre 2023, le but étant de fonctionner uniquement avec BLEEZ à partir de janvier 2024.

DÉPENSES : Elles se montent à 25.717,16 €.

Les frais postaux qui se montaient en 2022 à 2,412,53 € ont pu diminuer (883,04 €) grâce à une plus grande utilisation d'Internet. Notre système de gestion des AL (Gestal) permet l'envoi des cartes d'adhérent par mail.

Nous sommes tous des bénévoles bien engagés dans le fonctionnement de notre association et n'employons pas de salariés, ce qui permet d'économiser sur ce poste.

Les heures de bénévolat, estimées selon le barème 2022, sont valorisées à 75 K€ environ.

Dans les dépenses, sont comptabilisés les abandons de frais par les bénévoles qui s'élèvent à environ 12 K€.

RECETTES : Le montant des recettes est de 36.017,09 € dont les 12K€ d'abandon de frais

Elles se composent essentiellement des adhésions reçues lors de litiges traités par nos conseillers.

En 2023, nous n'avons pas bénéficié de la subvention de la DGCCRF reversée par notre fédération.

La fédération a considéré que nous n'avons pas respecté nos obligations.

Après de multiples échanges, la fédération a reconnu qu'elle avait commis une erreur et nous a versé, en 2024, 1.891.01 €.

Le résultat de 2023 est un bénéfice de 10.299,93 €.

TRÉSORERIE FIN 2023		
	2023	2022
Compte courant Crédit Mutuel	3.570,55€	2.064,13€
Compte sur Livret	27.111,44€	19.665,60€
Caisse	516,75€	475,16€
TOTAL	31.298,74€	22.204,89€

ADHESIONS : Il s'agit des adhésions enregistrées du 1er janvier 2023 à fin décembre 2023.

Nous constatons une légère hausse d'environ 10 %, hausse la plus forte des associations de la région même si elle est à relativiser du fait de notre redémarrage.

Les consommateurs nous ont retrouvés après notre déménagement début 2022 et viennent rencontrer nos conseillers pour obtenir une aide dans le règlement de leurs litiges.

RÉPARTITION DES ADHÉSIONS		
	2023	2022
Adhésions	333	324
Réadhésions	324	260
Adhésions sympathisants	7	17
TOTAL	664	601

PRÉVISIONS ANNÉE 2024 : Nous avons budgétisé une somme de 6.910€ sur le poste gratifications en prévision d'un avocat stagiaire et d'une personne en service civique pour laquelle nous avons présenté un dossier fin 2023.

Également en 2024 nous n'emploierons pas de secrétaire. Il est à noter que sur une année cela représenterait un montant supérieur à nos avoirs et ne laisserait pas de marge pour des dépenses imprévisibles.

Nous constatons d'une année sur l'autre que les adhésions/réadhésions restent stables, à souligner cependant que les adhérents reconnaissent le travail fourni par les conseillers de notre association et le manifestent par des adhésions/réadhésions de soutien.

MONTANT DES ADHESIONS : Il est maintenu pour l'année 2024.

- Adhésion (NA) : 32€
- Adhésion de soutien : 37€
- Réadhésion (RA) : 29€
- Réadhésion de soutien : 37€
- Adhésion sympathisant : 15€
- Adhésion sociale sur justificatif : 10€.
- Proposition d'une adhésion de couple : lorsque l'une des personnes est adhérente au tarif normal, le conjoint pourra adhérer/réadhérer à 15€.

NB : L'adhésion sympathisant ne permet pas de traiter un litige. Si litige, complément correspondant à l'adhésion normale.

Notre rapport financier qui a été adopté à l'unanimité. Le résultat de 2023 de 10.299,93 € sera affecté au fonds associatif de notre association locale

-0-



RAPPORT DE LA COMMISSION « FORMATION » - Frédéric SIUDA

A l'UFC-Que Choisir, la formation est un élément important pour que les bénévoles progressent, tout en étant un gage de qualité, dans tous les domaines de notre activité.

Chaque année plus de 900 bénévoles participent dans toute la France à des stages pris en charge par la Fédération ou les Unions régionales (UR) et animés par des formateurs expérimentés.

Les Unions Régionales (UR) sont en charge de ce dossier et des référents régionaux ont pour tâche de recenser les besoins.

En 2024, 16 formations se dérouleront en Nouvelle Aquitaine.

- Réaliser des enquêtes semaine 25-26 Bordeaux
- ITL (initiation au traitement des litiges) sem18-20 La Rochelle
- ITL sem 38-39 Limoges
- LVS (Litiges, ventes, services) sem 14-15 Niort
- LVS sem 36-37 Limoges
- Découverte sem 20-21 Bordeaux
- Découverte sem 25-26 Pau
- Découverte sem 45-46 Limoges
- Découverte mercredi 14 février Poitiers
- Renforcer l'équipe de son AL sem 24-25 Angoulême
- Accueillir les consommateurs sem 18-20 Limoges
- Accueillir le consommateur sem 10-11 Bordeaux
- Rendez-vous conso sem 23-24 Limoges
- Promouvoir nos messages consommation responsable sem 47-48 Bordeaux
- Promouvoir nos messages consommation responsable sem 1 2-13 Limoges
- Représenter l'AL dans les instances de santé sem 14-15 Bordeaux

Le processus de formation se décline de différentes manières

- Des **stages en présentiel** pour tous les bénévoles ; cette année près d'une centaine de stages sont programmés dans l'hexagone. (Dans notre AL, ces stages ont eu lieu à Poitiers, Niort, La Rochelle, Bordeaux et Limoges. : découverte, ITL et Litiges vente services, représenter son AL dans les instances de santé). (voir ci-dessus)

Notons à Poitiers un stage « découverte » le 14 février 2024. Et une formation sur les enquêtes le 15 juin 2023.

- Des **stages en interne** au sein de l'AL avec Robert Couderc, formateur fédéral : Gestal et ITL (Initiation au Traitement des Litiges).

- Des **e-formations** individualisées sur le Campus d'Extranet ou des visios, comme celles passées les 17 et 26 octobre 2023 sur Facebook, suivies par notre vice-présidente, responsable du numérique.

- Des formations dispensées par des **prestataires privés** : 27 avril 2023, stage « porteur de paroles » à Paris, suivi par 3 bénévoles de Poitiers ou « optimiser son impact lors des interviews » à La Rochelle le 24 novembre 2023 suivi par un bénévole de Poitiers.

Situations diverses à vocation de formation :

- une formation pour la comptabilité sur un nouveau logiciel, « Bleez », a été suivie par notre équipe de trésoriers, Joël, Martine et Robert.

- le recrutement d'une chargée de missions régionale a permis la mise en place de réseaux sur WhatsApp et de visios où de nombreux échanges ont lieu sur des thématiques diverses (litiges bancaires, litiges garagistes, rénovation énergétique, problématiques environnementales ...) - ces séances ont lieu en visio et regroupent des bénévoles de toutes les AL de la Nouvelle Aquitaine.

- Nous avons eu une démonstration d'un « Escape game », à Poitiers,



- Une journée de rencontre avec la CNIL a eu lieu également à Poitiers le 3 octobre 2023.
 - Chaque mois, au sein de notre AL, une réunion « litiges » de tous les conseillers litiges a lieu pour mettre en commun et tenter de résoudre les difficultés rencontrées.
- C'est aussi l'occasion de rencontrer différentes personnes dont le concours peut nous être utile : médiateurs, conciliateur de justice, CDAD, les deux avocats avec qui nous avons une convention.

-o-

RAPPORT DE LA COMMISSION « LITIGES » - Robert COUDERC

En présentiel : Une équipe de 13 conseillers litige assiste les consommateurs qui rencontrent des difficultés avec des entreprises.

En ligne : Les litiges peuvent être adressés en ligne par tous les consommateurs. Ils reçoivent alors une réponse d'ordre général qui peut les aider et les orienter.

244 dossiers de litiges en ligne ont été traités en 2023. Ils ont donné lieu à 40 adhésions.

Les conseillers prennent en charge les litiges des adhérents et écrivent aux entreprises au nom de l'UFC. Ils ont traité plus de 200 litiges en 2023.

Les litiges concernent essentiellement :

- **le domaine de l'automobile** : des achats de véhicules d'occasion non conformes au descriptif ou présentant des pannes rapidement après l'achat. Des modèles de moteur diesel fonctionnant avec de l'AD BLUE qui présentent des pannes (casse moteur) à un kilométrage faible. L'UFC mène une action nationale pour ce type de problème.
- **le domaine de la fraude bancaire** : piratage des comptes sur INTERNET. Mais aussi une fraude qui se développe, la fraude au faux conseiller : une personne reçoit un appel de quelqu'un qui dispose de nombreuses informations personnelles (nom, prénom, date et lieu de naissance, nom du conseiller habituel, ...). Le n° qui s'affiche est celui de la banque. Mis en confiance, le client donne ses codes et parfois même remet sa carte VISA et le code à un courtier qui passe au domicile.
- **les ventes à distance, les travaux immobiliers...**

Plus d'un dossier sur 2 traités par nos conseillers aboutit à un résultat favorable au consommateur :

Dossier suivi par un conseiller et clos en 2023 par ...	Nombre	%
abandon du consommateur	11	7,7%
après compromis	9	6,3%
après conseil	23	16,1%
clôture administrative	2	1,4%
gagné amiable	38	26,6%
gagné après procédure	3	2,1%
perdu suite à négociation	12	8,4%
procédure en justice	12	8,4%
sans nouvelles du consommateur	33	23,1%
TOTAL	143	100%
Total favorable au consommateur		51%

Un cas pratique :

Lors de la foire-exposition de POITIERS, M. et Mme X signent un bon de commande en vue de l'installation de 8 panneaux photovoltaïques sur le toit de leur maison.

Le commercial leur expose qu'ils pourraient bénéficier d'une aide de l'État de 1200€. Cette aide est pour eux un élément déterminant dans leur décision et ils s'aperçoivent qu'ils n'y ont pas droit.

Or les ventes sur les foires ne bénéficient pas d'un délai de rétractation.

La conseillère qui reçoit M. et Mme X leur propose d'adresser un courrier à l'entreprise exposant le litige. En réponse, l'entreprise expose sa position et propose un règlement amiable (remise commerciale à hauteur de 3900€).

M. et Mme X ont accepté cette proposition.

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION NUMÉRIQUE - Viviane SIUDA

La communication numérique est primordiale pour notre association puisqu'elle contribue à soigner et à améliorer notre image.

Tout d'abord notre **site Internet**. Nous avons à cœur de le faire vivre en y publiant régulièrement des articles intéressants pour nos adhérents. Par exemple des litiges de consommation courante avec différents types de problèmes récurrents (garagistes, bâtiment, téléphonie, commandes Internet sur sites frauduleux, arnaques bancaires...)

- Nous y publions de nombreuses informations sur la consommation comme le Nutriscore avec son nouveau mode de calcul permettant d'aider encore mieux les consommateurs à faire des choix éclairés en matière de nutrition. Y figurent des articles sur l'actualité consumériste et environnementale, notamment des émissions de radio auxquelles ont participé certains de nos administrateurs : santé (accès aux soins, déserts médicaux, consommation, environnement (potabilité de l'eau du robinet, pollution atmosphérique...)
- Les informations locales et les articles faits par nos bénévoles sur des sujets qu'ils maîtrisent, sont privilégiés, mais nous faisons aussi la part belle à ceux émanant de notre Fédération.

En plus de notre site, nous avons aussi une **page Facebook** alimentée régulièrement par les articles du site. Elle est régulièrement visitée et appréciée.

Et enfin notre **newsletter** qui paraît tous les deux mois avec des informations pertinentes. Nous espérons qu'elle vous donne satisfaction. N'hésitez pas à nous faire part d'observations que vous jugeriez utiles.

Adresse de notre site : <https://lavienne.ufcquechoisir.fr/>

Adresse de notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ufcquechoisir86/>

-0-

RAPPORT SUR LA COMMUNICATION VERS LES MÉDIAS – Frédéric SIUDA.

Nous ne pouvons évoquer cette commission sans une pensée pour René Paillat, chargé de ce dossier jusqu'à son décès, survenu le 18 mai 2023, à l'âge de 76 ans.

René était un amical bénévole de longue date, et ses relations en tant qu'ancien journaliste facilitaient nos contacts avec la presse écrite.

Cette année a été marquée par notre présence régulière sur les ondes de **France Bleu**, dans le cadre d'une émission quotidienne : « A votre service ».

Robert, Jean Pierre, Patrick et Frédéric ont plus d'une fois démontré la vitalité de notre mouvement en évoquant l'inflation, la fin des tickets de caisse, la conservation des documents administratifs, les problèmes de l'eau que nous consommons, les litiges bancaires, l'assurance emprunteur et le droit à l'oubli, le nutri-score et la lecture des étiquettes.

Ces mêmes sujets ont également été abordés sur **RCF**, dans le cadre de l'émission « Pause familles » qui nous sollicite pour une émission de 30 minutes.

FR3 nous a également invités deux fois lors de journaux du soir.

La **presse écrite** s'est aussi fait l'écho de nos actions en de multiples circonstances ; les annonces faites régulièrement ont eu beaucoup de succès et de nombreux bénévoles sont arrivés via ce canal. Par ailleurs, nous disposons même d'une rubrique mensuelle de 1500 caractères sur la consommation dans le **7 à Poitiers** (sujets abordés : le « January dry », le « black Friday » ...)

Plusieurs interventions ont également eu lieu en milieu hospitalier à la clinique du **Fief de Grimoire** sur l'assurance emprunteur et le droit à l'oubli (Patrick M. et Robert C.).

Notre association a aussi répercuté à des degrés divers les différentes campagnes lancées par notre Fédération :

Le **Printemps des consommateurs** a donné lieu à une présence à Biocoop et plusieurs marchés du département. (Châtelleraut, St Benoît, Chauvigny, Poitiers).

Dans la même veine, signalons une demi-journée « **porteurs de paroles** » organisée par Jean-Philippe avec l'aide de 6 bénévoles, pour interpeller les passants sur le thème de l'inflation.

La campagne « **je ne suis pas une data** », n'a pas eu d'écho chez nous. La **campagne sur l'eau** a été beaucoup plus fournie et plus active, le sujet étant brûlant dans notre département : des tables rondes, une conférence à l'ENSI, de nombreux articles sur nos supports numériques, des émissions de radio, une collaboration avec d'autres associations partenaires (Vienne Nature, la Confédération Paysanne, la fédération de pêche, la LPO).

Ainsi, en compagnie de Vienne Nature et de la « Conf », nous avons intenté un recours contre un arrêté préfectoral autorisant la création de 8 bassines dans le sous-bassin de la Clouère, arrêté dont le TA de Poitiers a annoncé l'annulation, décision qui a fait grand bruit.

La campagne « **mode de garde des enfants** » a donné lieu à deux articles dans la presse écrite, et sur nos réseaux sociaux.

La campagne « **complémentaire santé ensemble** », campagne d'achat groupé a été répercutée sur nos adhérents, via une circulaire et un questionnaire.

Une campagne locale sur les **arnaques bancaires** avec des rencontres avec nos députés et un sénateur pour une question écrite au gouvernement.

La campagne « **fracture sanitaire** » dénonçait les difficultés pour les usagers d'obtenir des rendez-vous médicaux ; une manifestation avec affiches et rubalise face à la CPAM a rencontré une forte audience. La presse écrite nous a suivis, ainsi que la radio et naturellement nos supports numériques.



La campagne « **électricité moins chère ensemble** », compte tenu du monopole local de la Sorégies, a vivement intéressé les consommateurs. Notons que nous aurons l'an prochain un « chargé de campagne » en la personne de Gérard.

Par ailleurs, nous avons été invités lors de deux assemblées générales :

- Initiatives retraites 86 (ex-AROPA retraités de l'agriculture) un RDV conso sur le gaspillage alimentaire)
- Les systèmes d'échanges locaux (SELS) RDV conso sur les perturbateurs endocriniens.

-o-

RAPPORT SUR LES ACTIONS EXTÉRIEURES – Jean-Philippe GIRARD

Nous avons organisé à plusieurs reprises des **Rendez-vous de contact** afin de pouvoir communiquer avec la population, sur le département de la Vienne.

Premier RDV à Saint-Benoît, en septembre 2022, puis, à Poitiers (Notre- Dame et Les Couronneries), Chauvigny, Neuville, Châtellerauld (2X) et Montmorillon, en 2023.

Nous avons un stand (Mange-Debout, tabourets et Kakemonos).

Nous avons pu nous entretenir avec les passants, leur parler de l'UFC Que Choisir, découvrir leur degré de connaissance de l'association.

Nous avons fait un effort significatif pour faire découvrir l'AL et expliquer ce que nous y faisons.

Bien entendu, on a parlé du règlement des litiges, mais aussi évoqué la consommation responsable et essayé de répondre aux questions qui nous étaient spontanément posées.

Enfin, on a proposé à certaines personnes, plus sensibles à notre cause, d'imaginer nous rejoindre un jour.

Nous avons aussi organisé une manifestation, pour la première fois dans le département, **Porteurs de Paroles**.

Ce rassemblement consiste en particulier, à solliciter les passants en les interrogeant toujours avec la même première question. A l'issue de l'entretien, on résume en une phrase les propos tenus par notre interlocuteur et on va les faire consigner sur la page blanche que l'on affichera sur un fil tendu de manière à ce que toutes ces réponses puissent être lues par tout-un-chacun.

Nous avons installé un Barnum Place Alphonse-Lepetit, un samedi de juin 2023. Nous étions 7 ou 8 bénévoles et avons recueilli les commentaires d'une bonne soixantaine d'interviewés.

L'année 2024 nous offre un thème tout particulier qui se rapporte à l'eau du robinet. Nous allons axer notre communication sur les marchés et plus généralement auprès de la population de notre département, sur la présence des pesticides dans l'eau distribuée.

Lors d'une réunion de la commission environnement fin 2023, nous avons acté l'idée de créer un groupe sur les problèmes de l'eau dans notre département.

Début janvier, nous avons fait une présentation de la situation à pratiquement l'ensemble des bénévoles. A la suite de quoi, nous avons eu notre première réunion de travail en février.

Nous en avons établi une liste de tâches à réaliser, avec un objectif ambitieux : la suppression des pesticides dans les périmètres de protection des captages. Une bonne dizaine de bénévoles sont déjà actifs.

Nous allons être présents, dans le cadre du **Printemps des Consommateur**, au marché de Gençay le 28 Mars, pour notre première sortie « Hors les Murs ».

Nous avons prochainement RV avec Eaux de Vienne et Grand Poitiers, qui sont les deux distributeurs d'eau du département.

Nous sommes en relation étroite avec d'autres associations environnementales, avec un objectif commun de regrouper nos forces et avoir des actions sur le territoire départemental.

Si vous êtes intéressés par le sujet et que vous voulez donner de votre temps, vous êtes les bienvenus.

-0-



RAPPORT DE LA COMMISSIONS ENQUÊTES - Gracie CATTOEN.

En 2023, neuf bénévoles ont participé à une ou plusieurs enquêtes dont les sujets sont fournis par l'Observatoire de la consommation à Paris.

Notre AL a participé à 8 enquêtes pendant l'année : enquêtes par sondages, en présentiel, ou observations lors des courses.

- **2 enquêtes en présentiel :**

- Enquête prix en grande surfaces
- Enquête prix en circuits courts (fruits et légumes en agriculture conventionnelle ou bio)

- **1 enquête par téléphone** concernant l'accès aux soins (médecins généralistes et ophtalmologues).

Il s'agissait de se faire passer pour un nouvel arrivant dans la Vienne à la recherche d'un médecin traitant ou d'un ophtalmo.

- **4 enquêtes observations :**

- Evolution du prix de la baguette en grande surface et boulangerie. Evolution des prix des menus de restaurants.
- Observer les fausses promotions, affichages trompeurs, allégations environnementales, suremballage de produits alimentaires, etc.
- Etiquetage du miel : UE ou hors UE, conditionnement en France, fleurs, bio ou non, etc.
- Tri de déchets et vaisselle réemployable

- **1 enquête exceptionnelle sur le timbre postal rouge :** Evaluation de la durée d'acheminement d'une lettre affranchie au timbre rouge.

-0-

RAPPORT DE LA COMMISSION SANTÉ ENVIRONNEMENT – Jean-Pierre COILLOT

La commission Santé et environnement, ce sont 15 bénévoles qui échangent, et travaillent pour défendre l'intérêt collectif dans 31 instances (aéroport, CDOA, Coderst, Colden, Transports publics particuliers de personnes, 4 CCSPL, CLE, CLI, 14 COPIL de programmes de protection de captages, 4 CSS...), tables rondes et médias, etc... auprès de 12 organismes (Ministère, „ Parlement, , AELB, Conseil Départemental, Préfecture, ARS, EPTB (CLE du SAGE Clain), Grand Poitiers, Eaux de Vienne (7 COPIL Re-Sources, CCSPL), Syndicats mixtes de rivières, TGI, Vienne- AgroBio (administrateur)

En 2023, 143 interventions ont été effectuées pour défendre votre santé et votre pouvoir d'achat, votre qualité de vie dans 7 domaines : l'agriculture, l'air, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, la sécurité, les services publics.

3 dossiers principaux : santé, eau, énergie.

2 objectifs : la santé, les coûts indus payés par les consommateurs

Pour des questions de temps, nous nous limitons volontairement aux domaines de la santé, de l'eau et de l'énergie.

80 % de notre santé dépend de notre environnement : l'alimentation, la qualité de l'eau et de l'air.

Situation sanitaire de l'eau au robinet

- Les 3 / 4 des habitants de la Vienne reçoivent de l'eau hors norme, au robinet, suite à 2 arrêtés de dérogation pris par Monsieur le Préfet de la Vienne le 11 septembre 2023.

- En cause, un fongicide très utilisé, en France, jusque mai 2020 dans le cadre de la culture des céréales, protéagineux pommes de terre et légumes, considéré comme potentiellement cancérigène par les autorités.

- Les syndicats d'eau ne disposent pas de solution de traitement de l'eau efficaces et viables économiquement à court et moyen termes

Une gestion insatisfaisante de l'eau :

- Objectifs de qualité sans cesse repoussés : exemple de la Directive-Cadre sur l'eau du 23/10/2000 (réalisation de l'objectif prévue en 2015 finalement repoussée en 2027).
- Classement du bassin du Clain en Zone présentant un excédent des prélèvements par rapport aux ressources disponibles en 1994. Cela fait 30 ans, sans mesure efficace, avec toujours des centaines de km de cours d'eau à sec ou en rupture d'écoulement en été.
- Refus par la Préfecture et le Conseil Départemental de valider l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat, la seule étude transversale complète et récente sur l'état des réserves d'eau dans le bassin du Clain,
- Résultat de la gestion de l'eau dans le département : **71 captages fermés entre 1980 et 2012**, 13 usines de traitement de pesticides en fonctionnement ...

Et d'autres polluants non encore analysés, pourraient apparaître cette année.

Demandes de l'UFC 86 pour garantir la qualité sanitaire de l'eau potable :

- Application du principe de précaution face à des molécules insuffisamment étudiées.
- Interdiction des pesticides dans les périmètres de protection de captages prescrits par la préfecture, en indemnisant les agriculteurs concernés par ces servitudes conformément aux dispositions du Code de l'Expropriation.
- Un plan territorial de gestion de l'eau à partir de l'étude scientifique Hydrologie Milieux Usages Climat, priorisant l'eau potable (Loi LEMA de 2006)

- Une politique préventive des pollutions avec un accompagnement financier des agriculteurs qui se révèle 10 fois moins chère et beaucoup plus efficace qu'une politique curative.

L'UFC a coanimé depuis janvier 2023 avec ses partenaires associatifs plusieurs conférences transpartisanes d'information sur l'eau ainsi que des ateliers.

Notre association avec l'aide de la Fédération a fait un recours au tribunal administratif contre la réduction des distances de traitement aux pesticides validée par arrêté préfectoral.

Demandes pour une eau potable à un juste prix :

- L'UFC demande l'application du principe pollueur-payeur alors que l'usine de traitement des pesticides à St-Pierre-d'Exideuil et les interconnexions entre les captages pour diluer les polluants ont coûté 15 M€ à la charge des consommateurs d'eau potable et des contribuables.
- L'arrêt des financements par les Agences de l'eau des mégabassines qui sont du ressort de la Politique Agricole Commune. Le budget des Agences de l'eau doit être réservé en priorité à l'eau potable.
- La prévention des pollutions diffuses et l'accompagnement à la transition de l'agriculture par contrats entre les collectivités locales et les agriculteurs dans un partenariat gagnant/gagnant sur nos territoires comme cela est réussi à Lons-Le-Saunier, entre autres.

Santé – Dr Patrick MERER

Les campagnes Santé de l'UFC-Que Choisir ont été répercutées auprès des médias locaux.

CAMPAGNE 'FRACTURE SANITAIRE' : On constate un accès territorial aux soins dégradé dans notre département, surtout pour les ophtalmologues les pédiatres et les gynécologues. Plusieurs facteurs sont en cause :

- un aspect géographique : La notion de désert médical (accès à 30 minutes ou plus pour un généraliste et 45 minutes pour un spécialiste) concerne 37,5% des habitants pour l'ophtalmologie, 33% pour la gynécologie et 43% pour la pédiatrie.
- un aspect géographique et économique, 90% pour la gynécologie et 48% pour un ophtalmologue.

Obtenir un rendez-vous médical est souvent impossible.

- Refus accueillir nouveau patient : 44% pour les généralistes, 26% pour l'ophtalmologie.
- Délais des rendez-vous (opht) : 38% entre 1 et 3 mois et 30% >3 mois.

Dans ce contexte, Que Choisir a porté un recours devant le conseil d'état pour inaction "J'accuse l'Etat", et formulé les demandes suivantes :

- conventionnement territorial des médecins,
- fermeture du secteur à honoraires libres (hors ophtalmologie),
- un médecin traitant pour tous.

CAMPAGNE 'DEPASSEMENT D'HONORAIRES' :

Dans la Vienne :

- pas de dépassement pour les anesthésistes, cardiologues et gastro-entérologues
- dépassement "limité" (entre 1 et 6€) pour les autres
- dépassement moyen de 13€ pour les gynécologues (85% en secteur 2)

A l'échelon national, inégalité de santé :

- Se déclarent en mauvaise santé : 10% parmi les plus aisés, 37% parmi les moins aisés.
- Difficultés à obtenir un rendez-vous : 4% pour les plus aisés, 45% pour les moins aisés.
- 38% des personnes s'estimant en mauvaise santé renoncent aux soins.

Les demandes de Que Choisir :

- Conditionner les augmentations tarifaires des médecins à une diminution du reste à charge patient.
- Fermeture du secteur 2 hors ophtalmologie pour les nouveaux praticiens.
- Migration progressive du secteur 2 vers l'ophtalmologie.



HAPPYTAL et HOPITAL :

- Happytal est une société privée de conciergerie, qui bénéficie d'une délégation de service publique, et gère votre hôtellerie dans le cadre de l'hôpital.
- Sa source principale de revenu est la gestion optimisée, des chambres individuelles. Elle est implantée dans plusieurs hôpitaux publics de notre grande région Nouvelle Aquitaine.
- Nous avons demandé auprès du CHU, puis de la CADA, le contrat liant l'établissement à HAPPYTAL sans réponse à ce jour.
- Une enquête de la DGCCRF a révélé une mauvaise maîtrise des règles d'attribution et de facturation des chambres individuelles par des établissements de santé
- Condamnation du CHU de Poitiers, de la polyclinique et de la clinique du Fief de Grimoire (groupe ELSAN) pour délit de pratique commerciale trompeuse

ENERGIE, LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CIVAUX – Jeanne-Marie GRANGER

- L'AL est représentée à la Commission locale d'information (CLI) de la centrale nucléaire de CIVAUX. Ce droit de regard nous permet d'en suivre le fonctionnement et les incidents qui s'y produisent et d'exprimer les interrogations du public.

Bilan 2023 :

- Les très bas débits de l'été 2023 ont conduit à construire un 7^e réservoir pour les effluents en attente de rejet. Nous avons encore une fois signalé la dépendance de Civaux à l'aléa climatique, les effluents ne pouvant être rejetés si les débits sont trop faibles ou trop forts.
- La production a repris après un an d'arrêt pour cause de fissurations sur un circuit de secours (un précédent en 1998) lors d'une visite décennale puis sur d'autres tranches du parc nucléaire. Les tronçons impactés ont été changés à l'identique. Notre interrogation : Les mêmes causes ayant les mêmes effets, qu'en sera-t-il au prochain contrôle décennal (ou avant) ?
- Une installation de production de monochloramine est à l'instruction pour un traitement contre les légionelles. A noter : dans le dossier fourni à l'ASN, figurent des demandes qui n'ont rien à voir avec ce sujet, mais beaucoup à voir avec un allègement des contrôles sur l'environnement censés protéger le public. Nous l'avons signalé lors de l'enquête sur le site de l'ASN.
- Le coût des réparations à grande échelle sur le parc vieillissant, les retards sur l'EPR, des aménagements post-Fukushima, et des investissements risqués, aggravent le déficit déjà abyssal d'EDF dont consommateurs et contribuables feront les frais.

Alors relance ou sortie ? La décision inattendue de relancer 6 puis 14 EPR2 a fait l'objet d'une grosse offensive médiatique mais laisse sceptique : les finances ne suivent pas, le modèle n'est même pas sorti de la planche à dessin et ces réacteurs ne produiraient pas -au mieux- avant 2035. Construire 2 EPR par an semble irréaliste si on considère le précédent de Flamanville (12 ans de retard, coûts multipliés par 4), la flambée des investissements nécessaires, ses déboires à l'étranger et la pénurie de main d'œuvre qualifiée.

- Pour accréditer la faisabilité du programme, pourtant, des projets déjà vus, loin de faire l'unanimité, ressortent du placard : augmentation de puissance et prolongation de la durée de vie des réacteurs existants, petits réacteurs modulaires, la recherche sur ces derniers bénéficiant d'encouragements financiers substantiels (start-ups) bien qu'ils aient été écartés autrefois pour des raisons de coût et de sécurité.

- Enfin, la France n'est pas à l'abri des conflits. Le nucléaire la rend vulnérable et le choix de Civaux pour produire un élément de l'arsenal nucléaire en ces temps troublés pose question.

Quelques coups de pouce sur les renouvelables, le stockage et les économies d'énergie seraient bienvenus.

-0-



VOTE DES RAPPORTS 2023

Le rapport d'activité, les rapports moral et d'orientation, le rapport financier et le montant des adhésions 2024 ont été soumis séparément au vote des adhérents. Ils n'ont pas rencontré d'opposition et chacun a recueilli l'unanimité des suffrages exprimés (soit 79 voix pour, dont 45 pouvoirs).

-0-



UFC-Que Choisir de la Vienne
Résidence le Parvis - RdC n°46
1, rue du 14 juillet 1789 - 86000 POITIERS

Tél. : 09 87 76 39 91 (De 9 h à 12 h du lundi au vendredi)

Mail : contact@lavienne.ufcquechoisir.fr Site : <https://lavienne.ufcquechoisir.fr/>

Election des Administrateurs au Conseil d'Administration de l'UFC-Que Choisir de la Vienne (AL n°862) AG du samedi 23 mars 2024

Procès-verbal de la Commission de dépouillement des votes

Président : ALEIL Jean François

Assesseurs : COILLOT Jean Pierre et MERER Patrick

Rappel : L'article 11-8 des statuts stipule que « l'élection des membres du Conseil d'Administration s'effectue à bulletin secret, à la majorité des membres présents ou représentés ».

Un appel de candidatures au poste d'Administrateur a été lancé le 4 mars 2024, lors de la convocation à l'AG, pour 6 postes à pourvoir. Aucun candidat nouveau ne s'est présenté. Deux administrateurs, renouvelables, se sont déclarés candidats. Leur candidature a été validée par le CA, le 6 mars 2024.

81 adhérents étaient présents ou représentés à cette Assemblée Générale.

45 pouvoirs ont été reçus dans les délais au siège de l'association.

Après examen, ils ont tous été validés le 20 mars 2024.

79 bulletins de vote ont été mis dans l'urne.

Les candidats ont recueilli les suffrages suivants :

SIUDA Frédéric	renouvelable	79
SIUDA Viviane	renouvelable	79

Les 2 candidats sont donc élus au poste d'Administrateur de l'UFC Que Choisir de la Vienne.

Compte tenu du décès d'un de ses administrateurs, René Paillat, en 2023, le Conseil d'Administration comprend désormais les 12 membres suivants :

Jean-François ALEIL - Gracie CATTOEN - Jean-Pierre COILLOT - Robert COUDERC - Michel DEBIAIS - Jean-Philippe GIRARD - Gérard GIRAUDON - Jeanne-Marie GRANGER - Martine KAESTNER - Patrick MERER - Frédéric SIUDA - Viviane SIUDA

L'ordre du jour de l'AG 2024 de l'UFC-Que Choisir de la Vienne étant épuisé, la séance est levée à 17h45 et suivie du pot de l'amitié

Fait à Poitiers, le 25 mars 2024.
la secrétaire de séance, JM Granger

Certifié conforme,
Le Président, Michel DEBIAIS

Viviane SIUDA, vice-présidente

Jean-Pierre COILLOT, vice-président